

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes : la Caf des Yvelines mobilisée pour accompagner les victimes

Contribuer à la protection des victimes de violences conjugales et de leurs enfants est l'une des priorités de la Caf des Yvelines.

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, fixée le 25 novembre, est l'occasion de faire le point sur l'accompagnement de la Caf des Yvelines en cas de violences intrafamiliales.

Aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales (Avvc) : quel bilan 1 an après sa mise en place ?

Depuis le 28 novembre 2023, la Caf verse une [aide financière d'urgence aux victimes de violences conjugales](#). Cette aide permet aux victimes de se protéger en s'éloignant de l'auteur des violences et de faire face aux dépenses immédiates. Le montant de l'aide varie en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge, et peut prendre la forme d'une aide non remboursable ou d'un prêt sans intérêt.

Depuis décembre 2023, 784 demandes, soit en moyenne 17 demandes par semaine, ont été déposées à la Caf des Yvelines. Avec un délai de paiement de 4,5 jours, 617 aides ont été versées, dont 606 subventions et 11 prêts, pour un montant global de 542 387,97 €.

La collaboration étroite avec le Conseil départemental est essentielle pour offrir aux victimes un accompagnement social adapté et les soutenir dans leurs démarches.

L'accompagnement social individualisé

En parallèle de cette aide financière, la Caf des Yvelines a mis en place un [parcours attentionné](#) permettant un accompagnement spécifique et rapide des victimes :

- contact avec un travailleur social sous 72h,
- sécurisation du dossier allocataire,
- information sur les aides auxquelles les victimes peuvent prétendre,
- orientation vers les associations/structures spécialisées.

La détection de ces situations peut se faire lors d'un contact proactif au moment d'une séparation familiale ou via l'orientation de partenaires. Les travailleurs sociaux proposent cet accompagnement global en lien avec un réseau de partenaires spécialisés et priorisent l'accès aux droits de ces familles en situation de grande vulnérabilité.

Information et sensibilisation des équipes de la Caf par la Police

Début novembre, certaines équipes de la Caf ont bénéficié de l'intervention de Fabienne Boulard, Major de police et Responsable de la délégation d'aide aux victimes au sein de la Direction interdépartementale

de la Police nationale des Yvelines. La Major a sensibilisé les équipes aux différentes formes de violences : psychologiques, verbales, physiques, sexuelles, économiques, administratives, cyberviolence... Elle a également évoqué les impacts des stratégies de l'agresseur sur la victime et rappelé les mécanismes du cycle de la violence. Des relais et outils, tels qu'un QR Code et le [site internet Mémo de vie](#), ont été mis en avant pour aider les victimes.

En collaborant avec les partenaires du territoire et en renforçant les compétences de ses équipes, la Caf des Yvelines poursuit son action pour offrir un soutien concret et efficace aux plus vulnérables.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

Obtenez aide et protection.

Définition des violences conjugales :
Il s'agit de toutes formes de violences commises au sein d'un couple (marié, pacsé ou union libre) ou ex-couple, par l'un des partenaires sur l'autre en s'inscrivant dans un rapport de domination.

Les différents types de violences punies par la loi :

- **physiques** (coup, bousculade, strangulation, projection d'objets, saisie...);
- **psychologiques** (insultes, menaces, harcèlement moral, humiliation, rabaissement, dévalorisation...);
- **sexuelles** (rapports sexuels et/ou pratiques sexuelles non désirés et imposés);
- **économiques et administratives** (privation de ressources financières, d'accès aux moyens de paiement et documents administratifs, maintien dans la dépendance...).

Pour trouver de l'aide près de chez vous, scannez ce code

POLICE NATIONALE **masecurite.interieur.gouv.fr** **#NeRien LaisserPasser**

À PROPOS DE LA CAF DES YVELINES

La Caf des Yvelines accompagne les familles yvelinoises dans toutes les étapes de leur vie. Elle propose une offre globale de service au plus près des besoins des familles en assurant le versement des prestations légales et la mise en place d'une politique d'action sociale.

En 2023, la Caf des Yvelines a accompagné 255 461 allocataires (près de 723 000 personnes couvertes) pour un budget total de plus d'1,47 milliard d'euros de prestations légales et plus de 170 millions d'euros en action sociale.

Suivez-nous sur : www.caf.fr / X : @Caf_Yvelines / LinkedIn : Caf des Yvelines / YouTube : Caf des Yvelines

CONTACTS PRESSE :

Gwennaëlle Bouin : 06 19 21 64 29 / Roxane Chaouchi : 06 03 87 55 46 / Anaïs Aubry : 06 13 66 62 23

communication@caf78.caf.fr